



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Et si vous deveniez Responsable du Département Offre de Soins à l'ARS Bretagne ?

Référence PEP : 2022-906988



## Profil

- Catégorie A de la Fonction Publique
- Agent CCN de niveau 6 ou 7 selon profil
- Agent contractuel de droit public



## Conditions

Lieu : Rennes (Siège)



## Vos missions

Le/La responsable du département de l'offre de soins hospitalière veille à l'articulation des travaux régionaux avec les programmes de santé et plans nationaux sur le champ de compétence de la DHAP, en lien avec les autres directions métiers et directions départementales.

-En lien avec les délégations départementales et la direction adjointe de la veille et de la sécurité sanitaire de l'ARS, il/elle veille et anticipe les risques de tension hospitalière et de rupture d'activité (notamment les activités d'urgences et les activités relevant de la permanence des soins en établissement de santé) en animant les travaux régionaux et territoriaux visant à définir les plans de continuité d'activité et assurer leur bonne mise en œuvre ;

-En articulation étroite avec le conseiller médical DHAP, il/elle assure la cohérence et l'articulation des travaux menés par les référents thématiques sur le volet hospitalier ainsi que leur lien avec les procédures d'autorisation et instances dédiées (Commission spécialisée de l'organisation de soins -CSOS).

-Il/ elle pilote également la contractualisation (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, contrats d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins), pour les établissements de santé en lien avec les délégations départementales, ainsi que les coopérations entre les établissements, notamment celles ayant trait aux groupements hospitaliers de territoire et aux groupements de coopération sanitaire.

-Le/la responsable du département participe au développement des liens ville-hôpital, à travers le soutien aux dispositifs de coordination et au secteur médico-social : CPTS, dispositifs d'appui à la coordination, projets partagés avec la DA Soins de Proximité et Formation en Santé. Il assure également le suivi des offres externalisées, en lien avec le département Innovation en santé : HAD, équipes mobiles, mises à disposition d'expertises, etc... Il pilote la réforme des hôpitaux de proximité.

-Le/la responsable du département accompagne et pilote l'activité de deux pôles en coordonnant les différents projets :

Pôle Autorisations

-Gestion des processus d'autorisations et leurs renouvellements

-Co-référence de certaines thématiques hospitalières

-Appui administratif au suivi et à la révision du PRS

Pôle Contractualisation et coopérations

-Organisation de l'offre et de la gradation des soins en établissements sur les territoires ;

-Pilotage et suivi des coopérations hospitalières et des partenariats ;

-Elaboration et suivi des CPOM sanitaires en lien avec les orientations stratégiques du PRS et mise en cohérence avec les projets médicaux de territoire ;

-Mise en œuvre du volet hospitalier des différentes thématiques du PRS à travers une déclinaison opérationnelle adaptée aux territoires et aux besoins identifiés ;

-Instruction et suivi des GCS.

Le/La responsable du département assure la coordination d'une thématique hospitalière et s'inscrit à ce titre, dans l'animation du schéma régional de santé.

Le/La responsable du département contribue à l'instruction des dossiers stratégiques de l'ARS dans le champ sanitaire en mobilisant les personnes ressources et en soutien du conseiller médical DHAP

L'ensemble de ces activités s'inscrit dans un lien fonctionnel étroit avec les référents hospitaliers des délégations départementales.

Le/la responsable du département coordonne à fréquence régulière un « COH-comité offre hospitalière » avec ces quatre référents et le DOH.

# Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

## Qu'est-ce que La Direction de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance ?

La Direction de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance (DHAP) est chargée de porter deux objectifs structurants et complémentaires de la stratégie régionale, et de coordonner les actions de mise en œuvre dans les domaines suivants :

- le développement des coopérations et des mutualisations dans le champ sanitaire (tout particulièrement la mise en œuvre des GHT) et dans le champ médico-social,
- la mise en œuvre du plan Triennal : équilibre économique des établissements, amélioration et adéquation des organisations et des prises en charges, pertinence des soins et des prescriptions, tout particulièrement dans le champ du médicament.

La direction de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance comprend trois directions-adjointes :

- La direction adjointe Hospitalisation
- La direction adjointe Autonomie ;
- La direction adjointe Financement et performance du système de santé.

La Direction adjointe de l'hospitalisation, a pour mission d'organiser l'offre, de piloter les coopérations et l'accompagnement des ressources humaines en établissements de santé. Elle définit et gère les procédures d'organisation de l'offre de soins et assure le suivi des établissements, la mise en œuvre des projets médicaux de territoire, les orientations du schéma régional de santé et la déclinaison des plans nationaux (cancer...)

Le département de l'offre de soins hospitalière a pour mission de piloter les processus liés à la planification de l'offre sur les thématiques sanitaires du schéma régional de santé du Projet régional de santé en lien avec les différents coordonnateurs thématiques et les référents hospitaliers des délégations départementales

### Conditions particulières

- Participation au dispositif d'astreinte de l'ARS Bretagne.
- Continuité de présence en lien avec la directrice adjointe.

## Connaissances:

- Connaissance en santé publique et des politiques de santé
- Connaissance des contextes d'exercice des professionnels de santé et des bonnes pratiques en santé
- Connaissance de l'organisation sanitaire, de l'environnement institutionnel, administratif et partenarial
- Connaissances des normes juridiques et techniques du domaine de la santé en établissements sanitaires et médico-sociaux
- Culture médicale, connaissance du fonctionnement établissements, des cadres de comptabilité publique et de gestion budgétaire, des modalités d'allocation de ressources
- Connaissance avancée des organisations et des enjeux hospitaliers dans le respect de la réglementation, des règles éthiques et déontologiques du domaine d'activité.

## Savoir-être:

- Ecoute et pédagogie
- Expérience managériale souhaitée
- Force de conviction, de proposition et d'innovation
- Savoir mener une réflexion stratégique et prospective
- Animer des réseaux, en interne comme avec les partenaires extérieurs
- Posséder une polyvalence d'approche et de la méthodologie
- Maîtriser sa communication tant à l'oral qu'à l'écrit

## Savoir-faire:

- Conduire des projets complexes, accompagner les contributeurs et veiller à la cohérence des travaux et au respect des objectifs
- Capacités à animer et assurer la cohésion des équipes pluridisciplinaires, à mettre en lien les expériences de terrain et les politiques publiques
- Discerner les enjeux spécifiques, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et/ou stratégiques
- Concevoir des plans d'actions et piloter leur mise en œuvre dans leurs différentes dimensions
- Réaliser un diagnostic, une analyse notamment des attentes et des besoins ; concevoir, proposer et mettre en œuvre des solutions structurantes en recherchant l'optimisation des ressources sur les territoires
- Mener ses activités en concertation avec une équipe pluridisciplinaire
- Créer et animer un réseau de partenaires.

**Vous souhaitez mettre vos compétences au service de l'intérêt général ?**

 **Pour candidater**

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à [ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr)

**Avant le 14/06/2022**

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP (affichée en haut de cette fiche de poste).